

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé / Reçu le

Réservé
au
Moniteur
belge



22079114

27 JUN 2022

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de **Bruxelles**
Greffe

N° d'entreprise : **0403 201 482**

Nom

(en entier) : **BNP PARIBAS**

(en abrégé) :

Forme légale : **Entité étrangère**

Adresse complète du siège : **Boulevard des Italiens 16 - 75009 Paris (France)**

Succursale belge : Rue Montagne du Parc 3 - 1000 Bruxelles

**Objet de l'acte : Mise à jour des représentants légaux de la succursale de BNP Paribas SA
en Belgique à partir du 6 avril 2022**

Didier BEAUVOIS est Mandataire Délégué de BNP Paribas (SA) en application d'un acte de délégation du 18 mai 2021. Paul GENNART est Mandataire Délégué de BNP Paribas (SA) en application d'un acte complémentaire du 11 mars 2022, Pierre BOUCHARA et Marc VAN HOVE sont tous les deux Mandataires Subdélégués de BNP Paribas (SA) en application d'un acte de subdélégation du 6 avril 2022.

! A ce titre, ces Mandataires Délégués et Subdélégués ont tous pouvoirs pour représenter et engager légalement la succursale de BNP Paribas (SA) en Belgique (3 Montagne du Parc à 1000 Bruxelles, l'enregistrée auprès de la Banque Carrefour des Entreprises sous numéro 0403.201.482) selon les modalités prévues dans ces actes de délégation, et notamment l'obligation de ne signer que conjointement par deux.

Ils pourront par ailleurs désigner tous mandataires spéciaux (pouvant agir seuls) dans le cadre d'un pouvoir spécial écrit (sous seing privé ou notarié) et déterminé, conféré pour la conclusion et la signature d'un acte, d'une convention ou tout autre document concernant :

- une opération spécifique ;
 - une ou plusieurs catégorie(s) d'opérations spécifiques en ce qui concerne les Mandataires Délégués ;
 - une seule catégorie d'opérations spécifiques en ce qui concerne les Mandataires Subdélégués ;
- comprise(s) dans les opérations générales figurant dans l'acte de délégation ou de subdélégation et conformément aux termes dudit acte de délégation ou de subdélégation.

BNP PARIBAS mandate J.Jordens srl / Serge Solau aux fins de procéder aux différentes formalités liées à ces décisions, en ce compris la signature des documents de publication au Moniteur belge.

Serge Solau
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/07/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).